

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DOIT CENSURER LE GOUVERNEMENT APRÈS CE NOUVEAU PASSAGE EN FORCE ANTIDÉMOCRATIQUE !

Ce lundi 2 décembre, le Premier ministre a activé l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Ce recours au 49.3 est un passage en force inacceptable annonçant une régression de la politique de santé, tant pour les habitant·es du Val-de-Marne que pour l'ensemble des citoyen·nes du pays.

Pourtant, la gauche avait choisi la voie du dialogue parlementaire. Le Nouveau Front Populaire avait réussi à obtenir **20 milliards d'euros supplémentaires de recettes**, en taxant des produits nuisibles à la santé et en augmentant les impôts des plus riches, notamment par des taxes sur les plus-values d'actions. **Tout cela en acceptant des compromis importants**, comme le maintien de l'indexation des pensions de retraite sur l'inflation, l'augmentation du budget pour l'hôpital public, et la suppression de la baisse des taux de remboursement des consultations et des médicaments. Cependant, comme à leur habitude, la droite et la majorité présidentielle n'ont pas été capables de voter un projet de loi équilibré, portant des mesures sociales essentielles.

Michel Barnier a donc choisi de recourir à l'article 49.3 pour faire passer ce PLFSS amputé, quitte à briser « l'arc républicain » et séduire les élu·es du Rassemblement National. Cette décision politique plonge la France dans une crise grave. **Le Nouveau Front Populaire refuse de se soumettre à la dérive autoritaire du gouvernement, qui continue de démanteler les services publics et de précariser nos concitoyen·nes.**

Nous appelons l'ensemble des député·es à soutenir la motion de censure du NFP pour faire entendre la voix de celles et ceux qui se battent pour une société plus juste.